



Mairie de DUN

CONSEIL MUNICIPAL

N° 107 09 81 2017 01

Le jeudi 02 février 2017

20 h 30

Salle du Conseil

Convocation du Conseil Municipal en date du 27/01/2017

Ordre du jour

- Désignation des délégués de la commune au Syndicat de Bassin du Grand Hers (SBGH).
- Sécurisation BT FS St Pastou s/P16 Countié

Présents : Alain PALMADE, Alexis VARUTTI, Jean-Claude DURAND, Hélène PRZYBYL, Sabine CUZIOL, Roger ASTRE, Daniel NADAL, Catherine MICHEL, Sébastien HARAUT, Fanny MORENO, Guy ALLIEY, Laurent CAUQUIL

Absents ayant donné pouvoir : Sonia PERSCHKE, Jean-Luc SANCHEZ, Alix POMPILIUS

Absents excusés :

Absent :

Secrétaire(s) de la séance: Catherine MICHEL

Délibérations du conseil:

Délégués de la commune au Syndicat de Bassin du grand Hers (SBGH).

2017 81 01 1

Monsieur le Maire informe qu'en date du 26 décembre 2016 et par arrêté interdépartemental, le SIAD dont la commune faisait partie, à fusionner avec le SMD4R et le SMAHA pour créer le SBGH (Syndicat de Bassin du Grand Hers).

D'après l'article 5 de ses statuts, la commune doit nommer deux délégués titulaires et deux délégués suppléants pour siéger au Conseil Syndical du SBGH.

Ces délégués nommés siégeront aussi à la Commission Géographique Douctouyre au sein du SBGH.

Monsieur le Maire fait appel à candidature pour être délégué.

Mr Alexis VARUTTI propose sa candidature en tant que délégué titulaire.

Mr Roger ASTRE propose sa candidature en tant que délégué titulaire

Mr Sébastien HARAUT propose sa candidature en tant que délégué suppléant.

Mr Jean-Luc SANCHEZ propose sa candidature en tant que délégué suppléant.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- De nommer Mrs Alexis VARUTTI et Roger ASTRE en tant que délégués titulaires au Conseil Syndical du SBGH et à la Commission Géographique Douctouyre pour la commune de DUN,
- De nommer Mrs Sébastien HARAUT et Jean-Luc SANCHEZ en tant que délégués suppléants au Conseil Syndical du SBGH et à la Commission Géographique Douctouyre pour la commune de DUN.

Résultat du vote : Adoptée Votants : 15 Pour : 15

Sécurisation BT FS St Pastou s/P16 Countié

2017 81 01 II

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le SDE 09 a programmé la "sécurisation BT FS St Pastou s/P16 Countié

Que les travaux cités en objet sont estimés à 69 000€.

Que le Syndicat allège en totalité la part revenant à la commune

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur ce projet.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de M. le Maire :

- **Réserve** un accord favorable au projet : Sécurisation BT FS St Pastou s/P16 Countié

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 15 Pour : 15